



Parti socialiste
Ville de Fribourg



Retrait du recours concernant la qualité de partie

Le PS et les Verts de la ville de Fribourg ont retiré le recours qu'ils avaient déposé contre le refus du Préfet de leur reconnaître la qualité de partie dans la procédure ouverte par les partis bourgeois contre la gratuité des transports publics pour les élèves de la Ville.

Suite au recours des partis bourgeois contre la décision prise par le Conseil général de mettre gratuitement à disposition des élèves de la Ville de Fribourg un abonnement de transports publics, quatre élu.e.s des Verts et du PS de la Ville de Fribourg (Fabienne Menétrey, Monica Mendez, Elias Moussa et Matthieu Loup) ont sollicité du Préfet que la qualité de partie à la procédure leur soit reconnue. Ils entendaient ainsi faire valoir, dans le cadre de cette procédure, les arguments juridiques et politiques à l'appui des amendements adoptés par le Conseil général.

Le Préfet ayant rejeté cette demande, un recours a été intenté devant le Tribunal cantonal. Dans l'intervalle, le Préfet a tranché le litige sur le fond, donnant entièrement tort aux partis bourgeois et confirmant la parfaite légalité de la décision du Conseil général de mettre gratuitement à disposition des élèves de la Ville un abonnement de transports publics.

Dans ce contexte, le PS et les Verts ont décidé de retirer leur recours concernant la qualité de partie encore pendant devant le Tribunal cantonal. Ils espèrent ainsi clore définitivement le volet juridique de cette affaire et que, suite à la décision parfaitement claire du Préfet, les partis bourgeois admettront enfin la décision prise démocratiquement par le Conseil général et renonceront à un nouveau recours, mettant ainsi fin à un période d'incertitude pour les élèves et parents d'élèves de la Ville. En choisissant d'emprunter la voie juridique sans véritables arguments, la droite n'a fait que retarder la mise en œuvre de cette nouvelle prestation en faveur des familles de notre Ville. Il s'agit maintenant d'aborder sereinement les séances du Conseil général de la semaine prochaine portant sur le budget 2019 et de permettre au Conseil communal de procéder à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour tout renseignement :

- Marc Vonlanthen, chef de groupe PS au Conseil général, 079 707 01 80
- Oliver Collaud, chef de groupe les Verts au Conseil général, 079 636 58 40